Adolf-Oesterheld-Str.1
D-97337 Dettelbach
Tel: +49(0)9324/9199-0
info@knopp-chemie.com
knopp-chemie.com

CONTOPP®
FIBRES COMPOSITE DUREMIT

CARACTÉRISTIQUE

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Augmentation de la résistance grâce à un durcissement synthétique
- Réduction de l'épaisseur nominale de la chape en fonction de la charge, jusqu'à un minimum de 30 mm
- Réduction des fissures grâce à l'armature en fibres
- Amélioration de l'aptitude à la mise en œuvre grâce à la plastification
- Retrait réduit – classe de retrait SW2
- Contient un traceur permettant une détection semi-quantitative dans la chape durcie

DOMAINE D'APPLICATION

- Pour remplacer les treillis d'armature en acier dans les chapes.
- Pour la réalisation de chapes composites et de chapes flottantes de haute qualité, , avec des granulats d'une granulométrie maximale de 8 mm.
- Pour la réalisation de chapes spéciales à couche mince ne répondant pas aux normes
- Pour la réalisation de chapes chauffantes
- Convient aux pièces humides et aux espaces extérieurs

DONNÉES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES

Couleur:	blanc à beige
pigment indicateur:	fluorescent jaune
Forme:	pâteux
Température de traitement:	au-dessus de + 5 °C
Durabilité:	Environ 9 mois – à protéger du gel et de la lumière directe du soleil
Forme de livraison:	**Conditionnement jetable:** Chevalet à anneau de serrage : 30 kg net

MODÈLE DE MÉLANGE

Mélange 1:5	Modèle 1	Modèle 2	Unité
Ciment	63	63	kg
Granulat 0/8 [1]	310	300	kg
Splitt 2/5	-	10 [1]	kg
Fibres Composite Duremit [2]	0,6	1,3	L
Rapport eau/ciment	0,50	0,45	

[1] selon la norme NF EN 13139
[2] correspond à 1,0 et 2,0 V-% du poids du ciment
[3] avec un traitement de surface adapté (voir la fiche technique BEB 9.1)

RÉSISTANCES

Critère	Modèle 1	Modèle 2	Unité
Résistance à la flexion (28 jours)	F7	F8	N/mm^2
Résistance à la compression (28 jours)	C40	C45	N/mm^2
Résistance à la traction superficielle	environ 1,5 [3]	environ 2,0 [3]	N/mm^2

Ce mortier de chape idéal ne peut être réalisé qu'en respectant les instructions de préparation mentionnées ci-dessous. Les indications se réfèrent à 50 mm pour les chapes non chauffées et à 65 mm pour les chapes chauffées, à des conditions climatiques normales à + 20 °C et à une humidité relative de l'air de 65 %. Une granulométrie du sable inférieure à 8 mm peut entraîner une diminution de la résistance acquise. Toutefois, lorsque les proportions du mélange standard et du mélange CONTOPP® varient, la qualité du mortier de chape enrichi en CONTOPP® sera généralement supérieure à celle du mélange standard.

INFORMATIONS DE TRAITEMENT

MATÉRIAUX DE BASE

- CEM I ou CEM II (types A recommandés) selon la norme NF EN 197-1
- Agrégats selon NF EN 13139

RECETTE

- Dosage recommandé: 1,0 – 2,0 % du volume de ciment.
- Ajoutez au mélange humidifié.
- Rapport eau/ciment ≤ 0,50 - Notez la réduction significative de la teneur en eau!
- Il faut tenir compte d'une économie d'eau de 30 à 40%!
- Durée du mélange d'au moins 2 minutes après l'ajout de tous les composants.

CONDITIONS CLIMATIQUES DE CHANTIER

- Protéger des courants d'air et de la lumière directe du soleil pendant la période de durcissement, pendant au moins 7 jours après la pose de la chape.
- Évacuation de l'excès d'humidité par une aération transversale sans courant d'air (4 fois par jour, 20 à 30 minutes).
- Nature de la construction et préparation du site conformément aux règles de l'art.

REMARQUES PARTICULIÈRES

COMPATIBILITÉ AVEC LES PRODUITS DE LA GAMME CONTOPP®

L'association du CONTOPP® Fibres Composite Duremit et des systèmes d'accélérateurs CONTOPP® a un effet positif sur certaines propriétés telles que le temps de séchage, la résistance et la facilité de mise en œuvre.

SÉCURITÉ

- Lors de l'utilisation de nos produits, il convient généralement de respecter les règles générales d'hygiène du travail.
- Le produits CONTOPP® Fibres Composite Duremit est sans solvant, sans chlorure et sans risque pour la santé dans le cadre de la construction.
- Lorsqu'ils sont correctement stockés, nos produits ne présentent aucune décomposition. C'est pourquoi la stabilité et la réactivité ne sont pas influencées par un stockage jusqu'à 9 mois.
- Pour plus d'informations veuillez consulter nos fiches de données de sécurité.

NORMES ET RÈGLEMENTATIONS EN MATIÈRE D'ESSAIS

- NF EN 13139: Granulats pour mortier.
- NF EN 197-1: Ciment – partie 1: Composition, spécifications et critères de conformité.
- NF EN 13813: Matériaux pour chapes.
- DTU 26.2, 52.1, 53.1, 53.2, 51.1, 51.11, 51.2, 59.3, 65.7, 65.8

COMMENTAIRE

Les matières premières transformées et produits de notre fabrication sont soumis à des contrôles sévères à l'usine. Il est interdit d'utiliser des adjuvants / additifs d'autres fabricants ensemble avec nos propres produits. Veuillez considérer qu'il est impératif de contrôler l'appropriation de nos produits, et de la méthode à mettre en oeuvre, aux conditions envisagées sur le chantier. La qualité du sable et du ciment, le gâchage et la transformation aux termes des Règles reconnues de la technique de pose des chapes sont essentielles pour la qualité de la chape. Nous ne pouvons pas contrôler les conditions existantes sur le chantier et l'exécution des travaux et les indications de cette fiche technique ne sauraient donner lieu à de quelconques recours à la garantie du fabricant de ce fait. La publication de cette fiche technique annule et remplace tous les exemplaires précédents.

Version du 14.10.2026